



Mon choix c'est l'Unsa!

Pour l'égalité entre les corps : un correctif de notes pour tous !

Dans la mesure où le précédent gouvernement a gelé la valeur du point d'indice depuis 2010 c'est le passage à l'échelon supérieur qui sert d'augmentation de salaire pour l'ensemble du corps enseignant. Ce blocage aggrave la situation de notre pouvoir d'achat tous les jours davantage alors que dans le même temps le terrain nous demande toujours plus...

Sur le terrain, justement, là où se passent les inspections qui accélèrent ou ralentissent les promotions d'échelons, nous observons une inégalité profonde de traitement entre les collègues. Certes, notre académie est grande par sa superficie. Certes, les IPR remplissent leurs missions du mieux qu'ils peuvent, et celles-ci sont de plus en plus nombreuses.

Néanmoins, il est anormal, nous pesons nos mots, que des collègues soient pénalisés par l'éloignement géographique propre à notre académie. Nous devons avoir les moyens d'assurer une égalité la plus réelle possible sur tout le territoire.

Les inspecteurs de certaines disciplines ont pris comme politique d'inspecter prioritairement les collègues quelques temps avant leur passage supposé à l'échelon supérieur. Nous ne pouvons qu'encourager la généralisation de cette pratique qui nous semble être réellement bénéfique aux enseignants concernés.

Nous souhaitons également attirer l'attention sur les conséquences que peuvent prendre les retards d'inspections. Beaucoup d'enseignants, qui voient l'IPR de leur matière inspecter leur collègue de l'établissement mais pas eux, sont dans l'incompréhension. Prenons l'exemple de cet enseignant ayant obtenu le 8ème échelon au choix le 01/09/2010 car à la CAPA précédente, pour le grand choix, il était à égalité de points avec 84 points et douze ans d'ancienneté, alors que le dernier promu au grand choix avait lui, treize ans d'ancienneté. A ce moment-là, il attendait, désespérément d'être inspecté, sa dernière inspection remontant à octobre 2005. L'équipe de la discipline avait été inspectée en octobre 2011, sauf lui, car, manifestement voir tout le monde n'était pas possible dans la journée L'Inspection, lui promit qu'il serait visité rapidement, mais l'inspection eut lieu un an et demi après. Ce retard est conséquent, il peut impacter une promotion éventuelle à la Hors Classe...

Pour tout cela, nous réaffirmons donc notre attachement à des inspections plus régulières, sur toute l'académie, dans un souci d'égalité entre les disciplines, quel que soit le poste occupé par l'enseignant.

Le SE-UNSA a demandé l'an dernier à l'administration d'étudier l'impact qu'aurait la mise en place d'un correctif de note pour les certifiés. En effet, certains corps (PLP, professeurs d'EPS) bénéficient déjà d'un rattrapage de note quand leur dernière inspection date de plusieurs années (au minimum 5 ans). Si cette étude montre un impact positif sur les promotions des collègues avec un retard d'inspection, alors la mise en place de ce dispositif serait pour nous pertinente dans l'optique d'une harmonisation des pratiques entre les corps. En attendant le corps unique...